

Demande de licence de bingo récréatif

Cette demande doit être faite par un organisme (une personne morale sans but lucratif ou une association) qui poursuit des fins charitables ou religieuses, c'est-à-dire qui vise à soulager la souffrance ou la pauvreté, à promouvoir l'éducation ou à réaliser tout autre dessein avantageux pour la collectivité sur le plan culturel, artistique, sportif ou communautaire ou encore qui vise à promouvoir une doctrine religieuse.

Notez que ce formulaire de demande sert également à la mise à jour d'une licence valide, au cours de sa 2e et 3e année d'exploitation.

1	Objet de la demande				
	Vous faites :				
	une demande de licence de bingo récréatif				
	Numéro du dossier attribué par la Régie (si connu) :				
	une mise à jour de licence de bingo récréatif (2° et 3° année d'exploitation)				
	Numéro du dossier attribué par la Régie : 10				
	Pour une mise à jour, ne remplissez les sections 3 à 7 que s'il y a des changements par rapport à la demande initiale.				
2	2 Renseignements sur le demandeur				
	Nom de l'organisme :				
	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ), s'il y a lieu :				
3	Renseignements sur les fins charitables ou religieuses				
	Décrivez la mission de l'organisme (fins poursuivies) :				
	Décrivez ce que l'organisme va réaliser ou financer avec les profits du bingo :				
4	Coordonnées du demandeur (organisme)				
	Courriel : Téléphone (jour) :				
	Poste				
	Numéro, rue :				
	Ville : Code postal :				

Coordonnées pour la correspondance (si différentes de celles indiquées pour le demandeur)				
Courriel :	Téléphone (jour) : Poste			
Numéro, rue :				
Ville :	Province : Code postal :			
Renseignements sur la personne-ressource				
La personne-ressource est la personne autorisée par l'organisme pour faire la demande au nom de celui-ci et effectuer nom toute démarche administrative concernant cette demande et l'exploitation du bingo récréatif.				
Prénom :	Nom :			
Numéro, rue :				
	Province : Code postal :			
Téléphone :	Poste			
Si vous n'êtes pas membre du conse	il d'administration, vous devez joindre à cette demande la résolution vous désignant			
comme personne-ressource.				
Renseignements sur le ou les	s lieux où se tiendra le bingo			
Nom de la salle	Adresse			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
	(numéro, rue, ville, code postal)			
Si l'espace est insuffisant, joignez une				
Si l'espace est insuffisant, joignez une				
	page au formulaire.			
Si l'espace est insuffisant, joignez une Précision sur la date de la pre	page au formulaire.			
	page au formulaire.			
Précision sur la date de la pre	page au formulaire.			
Précision sur la date de la pre Indiquez la date de la première séance (ne s'applique pas dans le cas d'une n	page au formulaire. emière séance e de bingo :			

9	Précision sur le mode de paiement des prix aux gagnants				
	Mode de paiement des prix aux gagnants :				
	☐ chèque				
	Dans le cas d'un paiement par chèque, un cautionnement est requis. Demandez à votre institution fins de garantie attestant d'un cautionnement de 2 000 \$ en faveur de la Régie des alcools, des courses aussi possible de remplir un chèque de 2 000 \$ à l'ordre du ministre des Finances. Joignez la lettre ou demande.	et des jeux. Il est			
	autre (argent comptant, biens ou services)				
10	Déclaration				
10 Declaration					
	Au cours des trois dernières années, l'organisme a-t-il subi la suspension d'une ou de plusieurs licences délivrées par la Régie en vertu de la <i>Loi sur les loteries et les appareils d'amusement</i> , pour une ou des Oui Non périodes totalisant six mois ou plus, ou leur révocation?				
	L'organisme a-t-il un intérêt dans une entreprise titulaire d'une licence de fournisseur en bingo?	Oui Non			
	Je soussigné(e),, déclare que les renseignements fournis dans la p	orésente demande			
	sont véridiques.				
	Et j'ai signé, Date : Année	e Mois Jour			
11	Calcul du montant à payer				
'''	Droits annuels exigibles Ligne 1				
	Droits annuels de 22,75 \$ à payer lors de la demande d'une licence ou d'une mise à jour (2° et 3° année d'exploitation)	\$			
	Contribution annuelle pour le Secrétariat du bingo Ligne 2 Correspond à 15 % du montant des droits annuels exigibles (ligne 1 x 15 %)	\$			
	Demande d'autorisation d'être relevé du défaut de se conformer au délai Inscrivez 0,00 \$ s'il s'agit d'une mise à jour (2° et 3° année d'exploitation). Inscrivez 159,00 \$ si, lors d'une demande de licence, la date de la première séance de bingo est prévue dans moins de 60 jours de la date d'envoi de la demande.	\$			
	Montant à payer au moment de transmettre la demande				

Total des droits, contribution et autorisation si applicable (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3)

\$

12	Paiement	
	Quel mode de paiement sera utilisé? Carte de crédit Chèque Chèque Libellez le chèque à l'ordre du min Visa Mastercard American Express	istre des Finances.
	Prénom et nom du détenteur de la carte de crédit ou nom de l'entreprise	Montant payé
	Numéro de la carte	Date d'expiration de la carte J'autorise la Régie des alcools, des courses et des jeux à prélever sur ma carte de crédit le montant indiqué ci-dessus.

13 Documents à joindre à la demande

Assurez-vous de joindre les documents suivants à la demande :

Demande de licence

- si le demandeur est une personne morale sans but lucratif, les documents constitutifs et les lettres patentes supplémentaires, s'il y a lieu;
- si le demandeur est une association, une copie d'un document attestant son existence (ex. : contrat d'association), incluant la liste des administrateurs de l'association et le poste occupé;
- la résolution désignant la personne-ressource (si elle n'est pas membre du conseil d'administration);
- si les gagnants sont payés au moyen de chèques : une lettre de garantie attestant d'un cautionnement de 2 000 \$ en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux, ou un chèque de 2 000 \$ à l'ordre du ministre des Finances;
- le paiement (si par chèque ou mandat-poste, celui-ci doit être libellé à l'ordre du ministre des Finances et le numéro du dossier ou de la licence, si connu, doit y être inscrit).

Mise à jour de licence (2e et 3 année d'exploitation)

- la résolution désignant la personne-ressource (si elle n'est pas membre du conseil d'administration ou s'il y a des changements par rapport à l'information fournie lors de la demande de licence);
- si les gagnants sont payés au moyen de chèques : une lettre de garantie attestant d'un cautionnement de 2 000 \$ en faveur de la Régie, ou un chèque de 2 000 \$ à l'ordre du ministre des Finances;
- le paiement (si par chèque ou mandat-poste, celui-ci doit être libellé à l'ordre du ministre des Finances et le numéro du dossier ou de la licence doit y être inscrit).

14 Transmission de la demande

La Régie doit recevoir votre demande **au moins 60 jours** avant la date de la première séance de bingo. Veuillez faire parvenir ce formulaire rempli ainsi que les autres documents exigés par courriel à l'adresse **bingo@racj.gouv.qc.ca** ou par la poste à l'adresse suivante :

Régie des alcools, des courses et des jeux 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01 Montréal (Québec) H2Y 1B6

Prenez note que vous devez informer la Régie dans les plus brefs délais de toute modification relative à des renseignements fournis dans votre demande. Aucune activité de bingo n'est autorisée avant la date de délivrance inscrite sur la licence.

Téléphone : 418 643-7667 (Québec), 514 873-3577 (Montréal) ou 1 800 363-0320 (ailleurs au Québec)

Site Internet : racj.gouv.qc.ca RACJ-4460 (25-11)